



Que faire en cas de non paiement de son salaire?

Par **julita**, le **12/01/2010** à **21:47**

Bonjour,
J'ai été embauché en CDI mais au bout des deux mois d'essai mon employeur a mis fin à mon contrat. C'est terminé le 2 janvier dernier.
Mon employeur ne m'a toujours pas payé mon mois de décembre ainsi que mon solde de tout compte.
J'ai essayé de la joindre à plusieurs reprises mais sans succès.
J'ai appris également qu'elle avait pas mal de dettes de ses fournisseurs entrepreneurs...
Étant donné que j'ai démissionné de mon dernier emploi pour prendre celui-ci qui était censé être plus prometteur, je n'ai le droit à aucune allocation chômage, je dois du coup vivre sur mes économies.
Je voudrais savoir quelle démarche faire pour être payé, prud'homme, plainte au tribunal de commerce...?
Merci